



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 30/11/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 29 novembre 2010
D - 20100641

Aujourd'hui Lundi 29 novembre Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

(sauf de 17h10 à 18h15)

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN (préside de 17h10 à 18h15), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (présente jusqu'à 16h20), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Josy REIFFERS, M. Jean Marc GAUZERE, M. Joël SOLARI, Mme Sylvie CAZES, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI, M. Jean-Michel PEREZ,

***Attribution d'aides en faveur des associations. Subventions.
Adoption. Autorisation.***

Mme Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles. L'attribution de subventions leur permet de poursuivre et de promouvoir leurs activités, d'organiser des manifestations festives, de valoriser la vie associative, de créer du lien social, de mettre en place des ateliers de formation.

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme de 30 400 euros prévue au budget primitif 2010 et de la répartir de la manière suivante :

Associations	Montants 2010 (en euros)
Les Blouses Roses : Aide à la mise en place de formation « Bénévole, savoir faire et savoir être ». Cette association apporte, à travers l'engagement de ses bénévoles, du réconfort et de la distraction aux enfants, adultes et personnes âgées hospitalisés au CHU de Bordeaux.	1 000
ALEF – Art Liberté Egalité Fraternité : Aide au fonctionnement du collectif d'artistes. Cette association agit pour aider les jeunes artistes à réaliser et exposer leurs œuvres.	2 000
France Alzheimer Gironde : Aide au financement des moyens de communication de l'association. Cette aide permettra à l'association de mieux communiquer sur son rôle, ses objectifs, les symptômes de la maladie et l'aide qu'elle peut apporter aux familles concernées.	1 000
Contact Aquitaine : Aide au fonctionnement de cette association qui apporte du soutien aux homosexuels en les aidant à communiquer avec leurs proches, à lutter contre les discriminations, prévenir le suicide, l'isolement et les maladies sexuellement transmissibles.	700
Union Européenne Féminine Aquitaine : Aide à l'organisation d'actions et événements permettant de renforcer et développer l'influence des femmes sur la vie politique et civique des nations européennes et des organisations européennes et internationales.	700
Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux : Subvention de fonctionnement pour la structure "Village Saint Michel", Pôle ressources pour l'insertion sociale et professionnelle. A cet effet, des permanences et des actions de médiation sont mises en œuvre.	25 000
Total	30 400

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2010 – Art. 6574 – fonction BX 020 – CEX VIEASS – enveloppe 019377.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 novembre 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Anne BREZILLON
Adjoint au Maire